



Le Kremlin-Bicêtre, le 21 novembre 2008

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **CHANGEMENT DE STATUT DE LA POSTE : ABSENCE DE L'UNSA-POSTES A LA JOURNEE DU 22 NOVEMBRE 2008**

#### **Pour quelles raisons l'UNSA-Postes ne participe pas à l'action du 22 novembre 2008 ?**

Nous avons attendu de connaître les mots d'ordre qui motivent cette journée : ils sont clairs mais totalement démagogiques, irréalistes voire mensongers.

En effet, les syndicats qui se mobilisent pour le 22 novembre prochain demandent la tenue d'un référendum et se positionnent contre la soi-disant « privatisation de La Poste ».

En tant que syndicat responsable, l'UNSA-Postes ne participera pas à cette journée d'actions.

#### **Pourquoi l'UNSA-Postes est contre la tenue d'un référendum concernant l'avenir de La Poste ?**

Les modalités d'organisation d'un référendum d'initiative populaire ou plutôt parlementaire sont très complexes voire impossibles à mettre en place.

Tout d'abord, la révision constitutionnelle du 20 février 2008 exige qu'un cinquième des parlementaires (soit 184 sur 920), soutenus par ailleurs par un dixième des électeurs-trices (soit environ 4,4 millions de Français-e-s) demandent la tenue de ce type de référendum.

Ensuite, et c'est un élément fondamental : la loi organique qui permet d'appliquer la révision constitutionnelle n'a pas été votée. Un délai d'un an minimum est à prendre en compte avant la promulgation de cette loi organique.

La tenue d'un référendum d'initiative parlementaire est donc, à l'heure actuelle, complètement irréaliste voire impossible. C'est un véritable leurre. Certains syndicats y sont opposés alors qu'ils participent paradoxalement à cette journée d'actions...

#### **Pourquoi l'UNSA-Postes n'appelle pas à se mobiliser contre « la privatisation de La Poste » ?**

Premièrement, il ne s'agit pas d'une privatisation mais d'un PROJET d'augmentation par ouverture du capital.

Deuxièmement, la commission Ailleret dédiée à réfléchir à tous les moyens pour moderniser La Poste doit donner ses conclusions à la fin du mois de décembre 2008. Il ne sert donc à rien que les syndicats s'agitent et fassent peur avant de connaître les conclusions et les orientations données par la commission Ailleret.

#### **Notre position**

L'UNSA-Postes, syndicat responsable et force de propositions, défend le service public à la française. Notre syndicat se bat depuis toujours pour :

- l'unité du groupe La Poste,
- le maintien des statuts des personnels (fonctionnaires et salarié-e-s de droit privé),
- l'emploi pérenne.

---

Contact Presse : Marc DUHEM – Secrétaire général de l'UNSA-Postes – 06 86 86 19 55